



Développer et manager la prévention des risques dans sa structure d'aide ou de soin à domicile

Public

Responsables ou administrateurs de structures du secteur de l'aide et du soin à domicile.

Objectifs

- Développer une démarche de prévention des risques professionnels.
- Manager la santé et la sécurité au travail dans sa structure.

Contenu

- Le secteur de l'aide et du soin à domicile, les enjeux réglementaires, socio-économiques, les différents acteurs.
- Enjeux, modes d'organisation et types de stratégie de structure et d'établissement en matière de prévention.
- La responsabilité du directeur de structure au regard des risques professionnels.
- Le pilotage d'un projet de prévention.
- Les différentes mesures de prévention, leurs mises en œuvre et leur évaluation.

Méthodes pédagogiques

Il s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et des échanges.

Durée

1 jour soit 7 heures + ½ journée en établissement.

Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

Cette formation est assurée par un formateur certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

